



Diffamation jusqu'au travail

Par **brucourt**, le **29/12/2008** à **13:12**

bonjour
ma voisine est venue sur mon lieu de travail et a rencontré mon directeur pour des propos que j'aurais tenus à son égard sur mon lieu de travail.
Mon directeur a confiance en moi et des preuves mais elle fait cela n'importe où (travail, commerçants etc...). gendarmerie et commissariat n'ont pas pris de main courante contre elle: c'est des "conneries" (merci).
Que puis-je faire pour me défendre et l'empêcher de récidiver; elle refuse de discuter et me ferme sa porte au nez. Ce n'est pas du harcèlement (car ce n'est pas un collègue ou un supérieur). que faire pour l'arrêter dans sa bêtise grandissante et qui me fait peur?